

## **CONDITIONS GÉNÉRALES – OPÉRATION « GAGNEZ VOTRE PROCHAIN SÉJOUR »**

### **Article 1 – Société Organisatrice**

La société **La Plagne Resort** (ci-après « l'Organisateur ») organise une opération promotionnelle intitulée « Gagnez votre prochain séjour », accessible via le site internet [laplagneresort.com](http://laplagneresort.com).

---

### **Article 2 – Conditions de participation**

L'opération est ouverte à toute personne physique majeure effectuant une réservation d'un séjour d'une durée minimale de six (6) jours consécutifs sur le site [laplagneresort.com](http://laplagneresort.com) entre le 1er mars et le 15 avril inclus (date de réservation faisant foi).

La participation est automatiquement enregistrée dès lors que la réservation répond aux conditions ci-dessus et est intégralement payée.

Une seule participation par dossier de réservation est autorisée.

Le tirage au sort sera effectué une semaine après la clôture du jeu-concours.

---

### **Article 3 – Principe du jeu**

Parmi les réservations éligibles réalisées pendant la période mentionnée à l'article 2, un tirage au sort sera effectué à l'issue de l'opération afin de désigner un (1) gagnant.

Le tirage au sort sera réalisé dans un délai maximum de trente (30) jours suivant la fin de l'opération.

Le gagnant sera contacté par email à l'adresse utilisée lors de la réservation.

---

### **Article 4 – Dotation**

Le gagnant remporte un séjour pour un maximum de quatre (4) personnes, d'un montant total maximal de 1 000 € TTC.

Le séjour gagné :

- Est valable hors périodes de vacances scolaires françaises (toutes zones confondues) ;
- Devra être réservé dans un délai de douze (12) mois suivant l'annonce du gain ;
- Est soumis aux disponibilités au moment de la réservation ;
- Ne pourra donner lieu à aucun remboursement, échange ou contrepartie financière, même partielle.

La dotation comprend uniquement l'hébergement.

Sont expressément exclus :

- Les forfaits de remontées mécaniques ;
- La location de matériel de glisse ;
- Toute prestation annexe (assurance, transport, options, services additionnels, etc.).

Si le montant du séjour choisi dépasse 1 000 €, la différence restera à la charge du gagnant.

---

### **Article 5 – Modalités d'utilisation du gain**

Le séjour devra être réservé directement auprès de l'Organisateur à l'adresse e-mail [info@laplagneresort.com](mailto:info@laplagneresort.com)

Le gain est nominatif, non cessible et non transférable à un tiers.

En cas d'impossibilité pour le gagnant de bénéficier de son lot dans les conditions prévues, celui-ci sera considéré comme perdu sans possibilité de compensation.

---

### **Article 6 – Responsabilité**

L'Organisateur ne saurait être tenu responsable en cas :

- D'annulation ou de modification du séjour du fait du gagnant ;
  - De force majeure ou d'événements indépendants de sa volonté ;
  - De dysfonctionnement du réseau internet ou du site empêchant la participation.
- 

### **Article 7 – Données personnelles**

Les données personnelles collectées dans le cadre de la réservation sont traitées conformément à la réglementation en vigueur. Elles sont nécessaires à la gestion de l'opération et à la désignation du gagnant.

Conformément à la législation applicable, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de leurs données.

---

### **Article 8 – Acceptation du règlement**

La participation à l'opération implique l'acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales.

L'Organisateur se réserve le droit de modifier, reporter ou annuler l'opération si les circonstances l'exigent.